

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
22 décembre 2011- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Contournement des textes de l'Union africaine par les dirigeants africains
- ✓ Signer sans ratifier, une hypocrisie envers le peuple africain
- ✓ Maroc non membre de l'UA depuis 1984
- ✓ 3 Etats africains seulement pour une cour africaine de justice et des droits de l'homme

Thème en gestation

- ◆ La justice française condamne Chirac : Soro veut la vérité en Côte d'Ivoire
- ◆ Sport favori des dirigeants africains : signer sans ratifier les textes de l'UA
- ◆ Bilan 2011 du portefeuille en zone euro : travailler plus pour perdre en pouvoir d'achat

Sport favori des dirigeants africains : signer sans ratifier les textes de l'UA

Comment les dirigeants africains arrivent-ils à contourner les grands textes internationaux qu'ils ont signés ? La réponse repose sur la distinction entre la signature et la ratification. Il faut savoir que l'Acte constitutif de l'Union africaine qui fut adopté en juillet 2000 fut signé et ratifié par 53 Etats, sauf le Maroc. En effet, le Maroc n'est pas membre de l'Union africaine. Face à l'adoption de la position algérienne par l'Organisation des Nations Unies d'intégrer ce qui est communément dénommé la « République Sahraouie » en tant que membre, le Maroc s'est retiré de l'OUA en novembre 1984 en guise de protestation contre la définition d'une entité ne répondant aucunement aux éléments constitutifs de l'Etat selon l'interprétation du Droit international par le Maroc. Le Maroc a maintenu sa position malgré le changement du statut de l'OUA devenue l'Union Africaine (UA) au Sommet de Durban en 2002.

Tous les Africains croient que la plupart des textes sont signés et ratifiés à

l'unanimité. En fait, il n'en est rien. Jugez-en seulement. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été signée en juin 1981 par 42 pays africains mais 53 pays l'ont ratifiée. Donc la signature n'est pas aussi importante mais c'est la ratification.

Pour le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, 51 Etats africains l'ont signé en juin 1998 mais seulement 25 l'ont ratifié. Donc la moitié des Etats africains ne souhaite pas avoir une Cour africaine de justice traitant des droits humains. Mieux, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique a été signé en juillet 2003 par 46 Etats mais 28 seulement l'ont ratifié. Donc il y a au moins 15 pays Africains que l'on peut

-----+~+@+~+-----

qualifier de « macho » car ne reconnaissant pas les droits des femmes. Savez-vous que le Protocole de la Cour de justice de l'Union africaine a été signé en juillet 2003 par 42 Etats mais 16 seulement l'ont ratifié. Cette Cour serait l'équivalent africain de la Cour pénale internationale dont les prisonniers sont à 95 % des Africains, avec bientôt une femme africaine de Gambie à la direction. Donc 37 pays africains soutiennent l'impunité indirectement en refusant la Cour de justice de l'UA et au moins 14 refusent de la ratifier. Pour ce qui est de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption signée en juillet 2003 par 45 pays, 31 seulement l'ont ratifiée. Au moins 7 pays africains ne veulent pas entendre parler de lutte anti-corruption. En matière électorale, les choses se gâtent.

La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance a été signée en janvier 2007 par 37 Etats africains mais 9 seulement l'ont ratifiée. Donc 44 pays africains seraient allergiques à la bonne gouvernance et à la vérité des urnes. Le Protocole relatif aux statuts de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme signé en juillet 2008 par 22 Etats n'a recueilli que 3 ratifications. Donc 50 Etats sur 53 ne veulent pas entendre parler d'une quelconque ingérence des pays voisins en matière de justice et de droits humains. Alors les dirigeants africains sont-ils des hypocrites en faisant semblant de soutenir des instruments de l'Union africaine n'ayant pour objet que d'organiser la démocratie, la gouvernance, les droits humains, les droits de la femme et en définitive le développement par les Africains ? YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)